

COLLÈGE PRIVÉ NOTRE-DAME DE LA CLARTÉ À BAUD

1. LES EFFECTIFS

310 élèves accueillis en 2017.

2. LES MOYENS MATÉRIELS

Le Département a accordé à l'établissement :

- **Dotation de fonctionnement : 225 000 € / an** attribués au fonctionnement et à l'équipement courant de l'établissement (participation aux frais immobilier et à l'équipement numérique) ;

Dans le cadre du plan numérique 2018-2022, le Département permettra à l'établissement d'être doté de **87 terminaux numériques** tablettes ou ordinateurs (au choix de l'équipe pédagogique) et de nouveaux vidéos projecteurs.

257 élèves fréquentent le restaurant scolaire en tant que demi-pensionnaire, soit **83 % de l'effectif total**. **50 collégiens demi-pensionnaires sont aidés** par le département au titre du dispositif *Rest'o collège 56*, qui permet d'alléger la facture de chaque repas de 0,80 €. Le département a accordé ainsi **5 600 €** d'aide pour la dernière année scolaire.



3. POLITIQUE ÉDUCATIVE

Concernant l'offre pédagogique, le Département a financé les actions du collège à hauteur de **4 000 €** sur l'année scolaire 2017-2018, notamment lors de la participation de l'établissement au festival photo de La Gacilly.

DIRECTRICE :
Madame Sandrine SIMONNEY



LES TRAVAUX DES ÉLÈVES (CLASSE 5^E EMERAUDE) MENÉS DURANT TOUTE L'ANNÉE SCOLAIRE AVEC L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU COLLÈGE ET LE PHOTOGRAPHE PARRAIN, FRED MOURAUD SONT EXPOSÉS DE DÉBUT JUIN À FIN SEPTEMBRE AU FESTIVAL PHOTO DE LA GACILLY.